RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

Décision du 24 avril 2018

NOR : AGRT1811709S

La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises,

Vu le décret no 2008-636 du 30 juin 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2015 portant organisation et attributions de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;

Vu le décret du 7 juillet 2017 portant nomination de la directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;

Décide :

Article 1

Mme Marion DOMINIAK, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts est chargée de l'intérim du Bureau Aides aux zones défavorisées et à l'agroenvironnement de la Sous-direction Gestion des aides de la PAC au Service Gouvernance et gestion de la PAC, à compter du 2 avril 2018.

Article 2

Cette décision prendra fin à la date de nomination du ou de la prochain(e) Chef(fe) du Bureau Aides aux zones défavorisées et à l'agroenvironnement.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel.

Fait, le

24 AVR. 2018

La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises
Catherine Geslain-Lanécelle

Catherine GESLAIN-LANEELLE